

Dénomination des produits.	Unités sur lesquelles portent les droits	Taux du droit.
Mélasse	Les 100 kil.	25 ^f »
Olives en saumure	Ad valorem	15 p. 100
Câpres au vinaigre	id.	15 p. 100
Achards au vinaigre	id.	15 p. 100
Moutarde préparée	id.	15 p. 100

Farineux et conserves alimentaires.

Farine de froment	Les 100 kil.	2 ^f »
Riz	id.	2 »
Fécule de pia, manioc et d'igname	id.	10 »
Pommes de terre	id.	» 50
Oignons, aulx et échalottes	id.	2 »
Légumes secs, haricots, lentilles, pois secs, fèves cassées	id.	3 »
Légumes pressés (méthode Appert) en boîtes ou en tablettes	Ad valorem	10 p. 100
Tapioca	Les 100 kil.	10 ^f »
Pâtes alimentaires dites d'Italie	id.	10 »
Fécules diverses	id.	10 »
Biscuits de mer	id.	3 »
Petits pois au naturel	id.	15 »
Petits pois au beurre, au jambon	id.	25 »
Haricots verts	id.	15 »
Haricots flageolets	id.	15 »
Champignons	id.	15 »
Cèpes à l'huile	id.	15 »
Tomates	id.	15 »
Asperges	Les 100 kil.	15 »
Truffes	id.	400 »
Marrons rôtis	id.	15 »
Juliennes au gras	id.	15 »
Bouillon gras	id.	15 »
Potage militaire	id.	15 »
Liebig	id.	50 »
Artichauts	id.	15 »
Escargots à la bordelaise	id.	15 »
Choux-fleurs	id.	15 »
Soupes en boîtes	id.	15 »
Sauces	id.	15 »

Fruits et graines.

Raisins et autres fruits secs ou tapés	Les 100 kil.	10 »
Fruits de table au jus	id.	10 »
Fruits et légumes confits au vinaigre	id.	10 »
Fruits et graines pour semence	Exempts de droits	»